



Délibération du bureau syndical Séance du 15 octobre 2019

SDE35	
Village des collectivités 1 avenue de Tizé CS43603 35236 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	6
Présents :	5
Absents :	1
Quorum :	4
-	
Votants :	5
Reçu en préfecture	06/11/2019
Publication	07/11/2019

L'an deux mil dix-neuf, le quinze octobre à neuf heures trente, le Bureau du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Jean-Claude BELINE, Daniel GUILLOTIN, Jean-Luc DUPUY et Loïc GODET Vice-présidents.

Absent excusé : Christophe MARTINS-MARQUES.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 5 membres sur les 6 membres en exercice étant présents, et que le Bureau peut valablement délibérer.

Délibération n°20191015_BUR_01 - Finances - Attribution de subventions diverses pour travaux

Didier NOUYOU présente les demandes de subventions suivantes :

- 1 demande de subventions concernant des opérations d'effacement de réseaux,
- 7 demandes de subventions concernant des opérations de lotissements,
- 10 demandes de subventions concernant des opérations d'éclairage public.

Par ailleurs, Il est proposé de présenter au Comité une demande de dérogation concernant une extension de l'éclairage public ZA Ronceray à Martigné-Ferchaud sur le domaine de la Communauté de communes du Pays de la Roche aux fées. Il s'agit d'une ancienne affaire marché ERS-Allez/Sorelum ; les travaux ayant été effectués par sorélum.

Vu la délibération du 4 décembre 2018, fixant les modalités d'aides financières allouées par le Syndicat Départemental d'Energie 35,

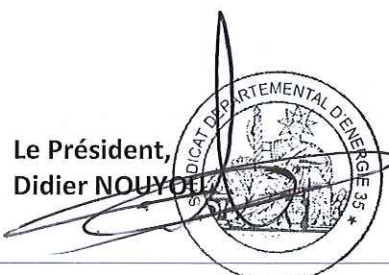
Vu la délibération du comité syndical du 5 mai 2015 donnant au bureau délégation pour « arrêter la liste des collectivités bénéficiaires de subventions et leur montant, conformément aux modalités d'attribution définies par le comité syndical »,

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide :

- d'allouer les subventions ou participations détaillées dans le tableau annexé au présent compte rendu.
- De demander au Comité syndical d'ajouter à l'ordre du jour de la réunion de ce jour, la demande de dérogation concernant l'extension de l'éclairage de la ZA Ronceray à Martigné Ferchaud.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Didier NOUYOU



Bureau du 15 octobre 2019

Maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage déléguée SDES - MARCHÉ TRAVAUX

Bénéficiaire	Désignation des travaux	Catégorie	Mandat de M.D	Estimation du montant des travaux (M.D)		Participations SDES		Participations d'autres bénéficiaires	
				Base extension	Estimation publique (y compris M.D)	Base extension	Estimation publique (y compris M.D)	Base extension	Estimation publique (y compris M.D)
Communes de communes du Pays de la Loire et de la Bretagne	ZADification Parc du Mier - Chemoux	B1CO		7704,00€		3028,60€		4622,40€	
Hélio Aménagement	Lotissement la Terrasse - Chanteloup	B		19800,00€		7900,00€		11880,00€	
Livreur Changon	Lotissement Le Clos Hurlin	B		34894,00€		13946,00€		20948,00€	
Fougray/Mairie Thiré et Dider	Lotissement la Rusinière - St-Jouan des Guérets	B		7074,00€		2830,00€		4244,00€	
COG LIGCSA	Lotissement la Hublais TR2 - Romille	BPM		34591,00€		13596,00€		20995,00€	
Groupement	Lotissement ZAC Fontaux Chânes TR1 - Badles	B		66067,00€		26007,00€		39000,00€	
CIVIC Aménagement Forcier	Lotissement le Domaine du Veget 2 - Etepres Liffre	B1CO		25231,00€		30092,00€		15139,00€	
Saint-Médard des Ordes	Efficacement des Réseaux de la Fontaine	B1CO	0017	111596,00€	22500,00€	82389,00€	11280,00€	29228,00€	11640,00€
Clés Gtes Pothsaukliffes*	Eclairage public Bandon (P_ZA Pothsaukliffes) (Mandat de Juin 2015-2019)	B1CO		7000,00€			1400,00€	5600,00€	

Maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage déléguée SDES - MARCHÉ EQUIPEMENT

Bénéficiaire	Désignation des travaux	Catégorie	Mandat de M.D	Estimation du montant des travaux (M.D)		Participations SDES		Participations d'autres bénéficiaires	
				Base extension	Estimation publique (y compris M.D)	Base extension	Estimation publique (y compris M.D)	Base extension	Estimation publique (y compris M.D)
RETEFS	RENOUVELLEMENT DES LAMPES DE RUE	A		48569,56€		14570,87€		9719,70€	
RETEFS	RENOUVELLEMENT DES LAMPES DE RUE	A		54366,27€		16306,89€		10571,05€	
RETEFS	RENOUVELLEMENT DES LAMPES DE RUE	A		11489,96€		3440,99€		2228,96€	
RETEFS	RENOUVELLEMENT DES LAMPES DE RUE	A		23262,51€		4652,50€		18610,00€	
SENGE BRÉTAGNE	EXTENSION LOTISSEMENT DES GIBRIERS	B		6697,90€		1399,89€		5298,00€	
LA RENNES	EXTENSION ARRÊT DE GARAGE DE LA JIROUET	B		2821,00€		1514,88€		1306,12€	
STV VILAE	EXTENSION ZA DE LA PORSSEIRE	B		10279,61€		4583,31€		5746,30€	
MAREFOCH	EXTENSION LOT AGRICOLE DE LA GRANGE EN COULES	B		13657,60€		2731,52€		10926,08€	
LE LOUAX	EXTENSION PLACE DE LA BELISE	B		9811,56€		5121,63€		4689,93€	
MAREFOCH	EXTENSION LOTISSEMENT LA GRANGE EN JUILLE	B		13657,60€		2731,52€		10926,08€	

Envoyé en préfecture le 06/11/2019

Reçu en préfecture le 07/11/2019

Affiché le

ID : 035-200050425-20191015-20191015_BUR_01-DE